

# ASSOCIATION DES CENTRES EDUCATIFS ET DE SAUVEGARDE DES MINEURS ET JEUNES MAJEURS DE LOIR-ET-CHER



Siège Social : 2, rue Sainte Anne - BP 2876 – 41028 BLOIS Cedex - ☎ 02.54.78.00.24 – Fax 02.54.78.77.93

Déclarée le 20 avril 1982

N° W 411001941 PREFECTURE DE BLOIS

## Centre Educatif pour l'Insertion Rapport d'Activité 2020

Service d'Aide à l'Autonomie

Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Etrangers



# SOMMAIRE

PREAMBULE .....	1
L'ACTIVITE DES SERVICES .....	2
Nombre de journées réalisés .....	2
Prévisionnel et réel.....	3
EVOLUTION DES EFFECTIFS.....	4
Par services .....	5
ACCOMPAGNEMENT ET AUTONOMIE .....	6
Le confinement : un moment partagé et aussi un moment d'isolement .....	6
De mars à mai.....	10
De juin à août.....	11
De septembre à décembre.....	12

# PRÉAMBULE

Au cours de l'année 2020, le service d'accompagnement des mineurs isolés étrangers et le service d'aide à l'autonomie ont accompagné 53 jeunes de 15 à 20 ans.

Les deux structures proposent plusieurs types d'hébergement qui tiennent compte du degré d'autonomie de chacun :

Une résidence avec un collectif de 11 places et 7 places en co-location sur les studios,  
3 places en appartement en co-location,  
Des studios en individuel  
Des places en foyer de jeunes travailleurs.

L'accompagnement éducatif de ces jeunes que ce soit en hébergement collectif ou en logement individuel, se réalise de manière singulière et globale, à travers des modes d'interventions les plus adaptés, leur permettant ainsi, de se projeter dans une vie autonome et de construire un projet personnel visant l'insertion socio-professionnelle.

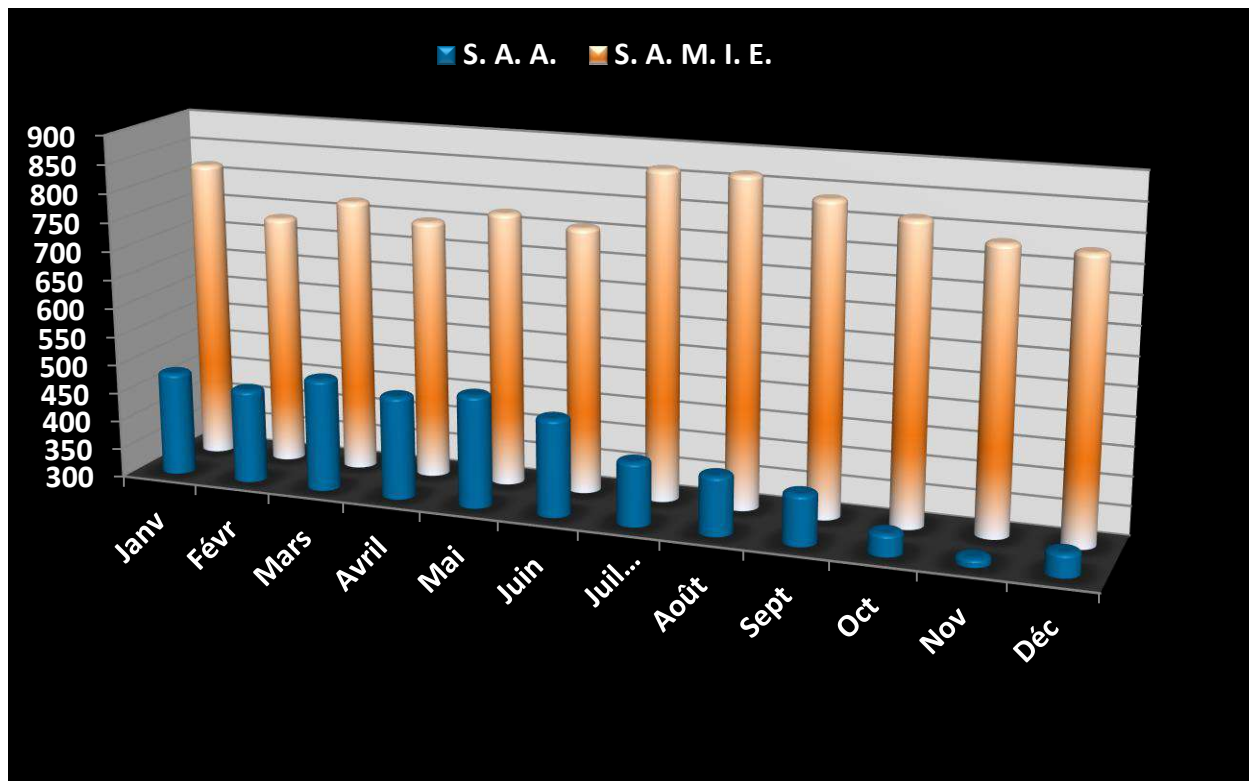
L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19. Cette situation épidémique nous a amenés à repenser le fonctionnement, engendrant de fait, une organisation nouvelle dans la gestion du collectif des 18 résidents et les accompagnements extérieurs des autres jeunes.

Malgré les restrictions et leur impact sur le fonctionnement des deux services, l'équipe éducative a su s'adapter à la période de confinement, post confinement et couvre-feu en proposant un accompagnement individualisé qui a pris en compte les besoins de chaque jeune.

Par ailleurs, depuis la rentrée de septembre 2020, en raison d'une réorganisation de l'ACESM, le SAA-SAMIE n'est plus rattaché au pôle hébergement du CEAPS. Il a intégré le Centre Educatif pour l'Insertion.

# L'activité des services

Nombre de journées réalisées par mois



	SAMIE	SAA
Janvier	821	481
Février	736	464
Mars	775	496
Avril	750	480
Mai	775	496
Juin	760	470
Juillet	868	411
Aout	868	403
Septembre	838	388
Octobre	816	339
Novembre	787	315
Décembre	783	341
<b>TOTAL</b>	<b>9577</b>	<b>5084</b>
A Réaliser	9402	5070
	101.86 %	100.28 %



## Prévisionnel et réel

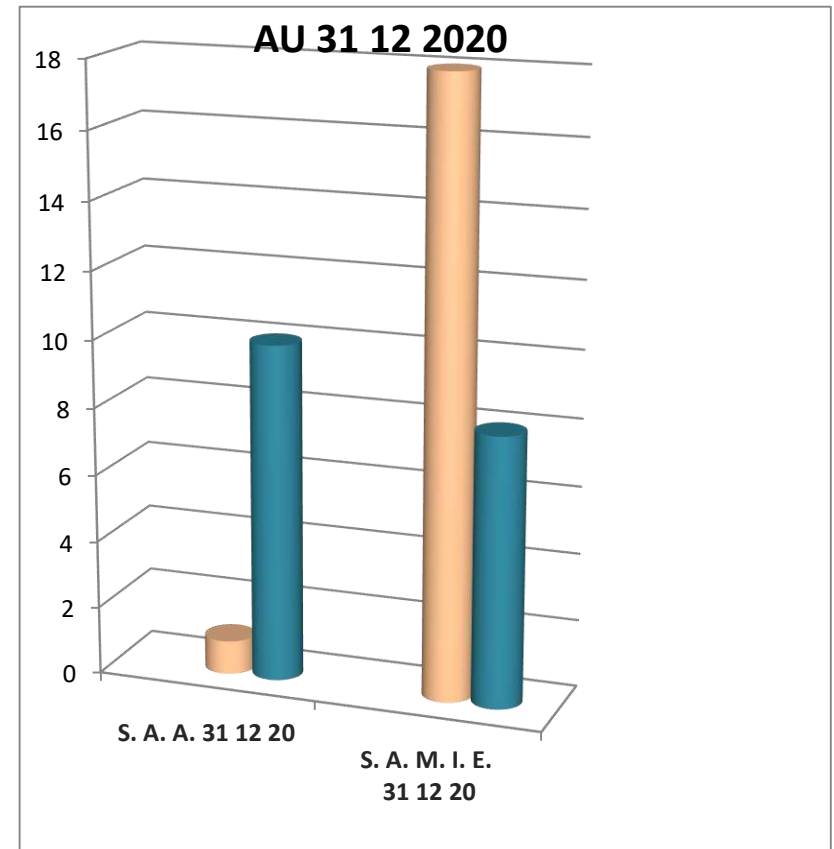
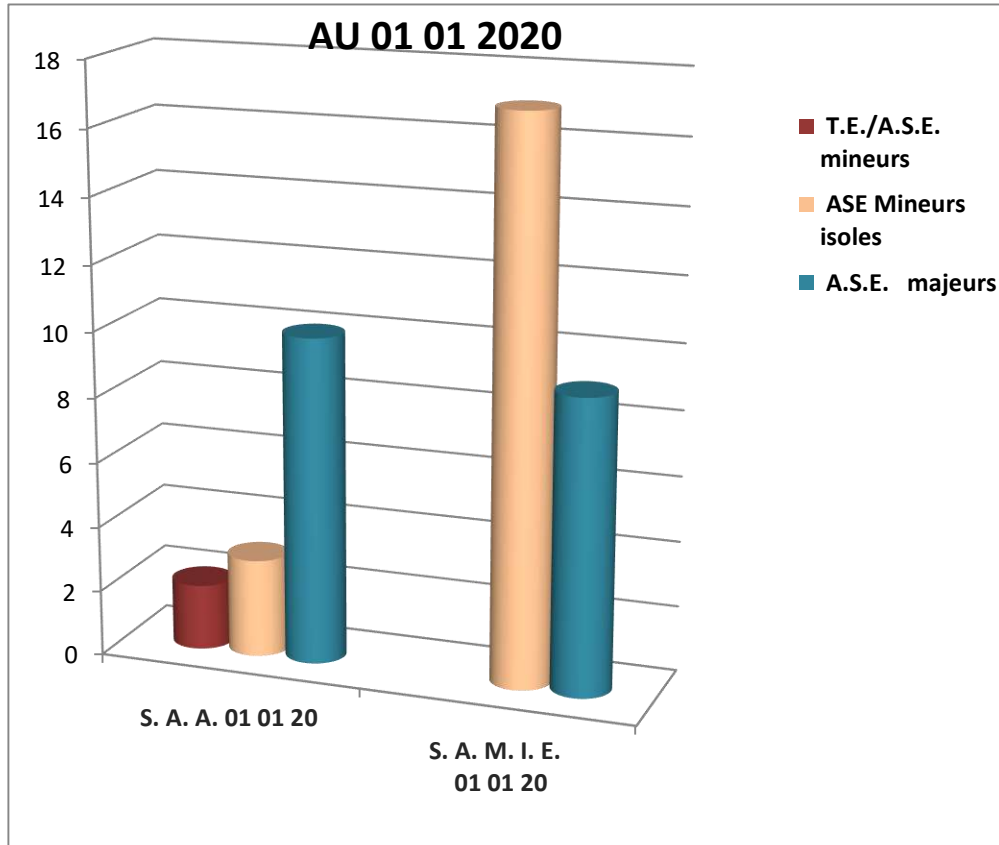
	<b>Le S. A. A.</b>	<b>Le S. A. M. I. E.</b>
▪ Journées à réaliser en 2020	5 070	9 402
▪ Journées réalisées	5 084	9 577
▪ Solde par rapport à l'activité budgétée en nombre de journées	+ 14	+ 175
▪ Ecart en % (Réel / à réaliser)	+ 0.28 %	+ 1.86 %
▪ Taux d'occupation	100.28 %	101.86 %

L'exercice 2020 pour les deux services se termine avec un solde excédentaire en nombre de journées à réaliser.

De 14 journées pour le S. A. A. L'activité correspond à la présence continue de 13 jeunes pour un taux d'occupation de 100.28 %.

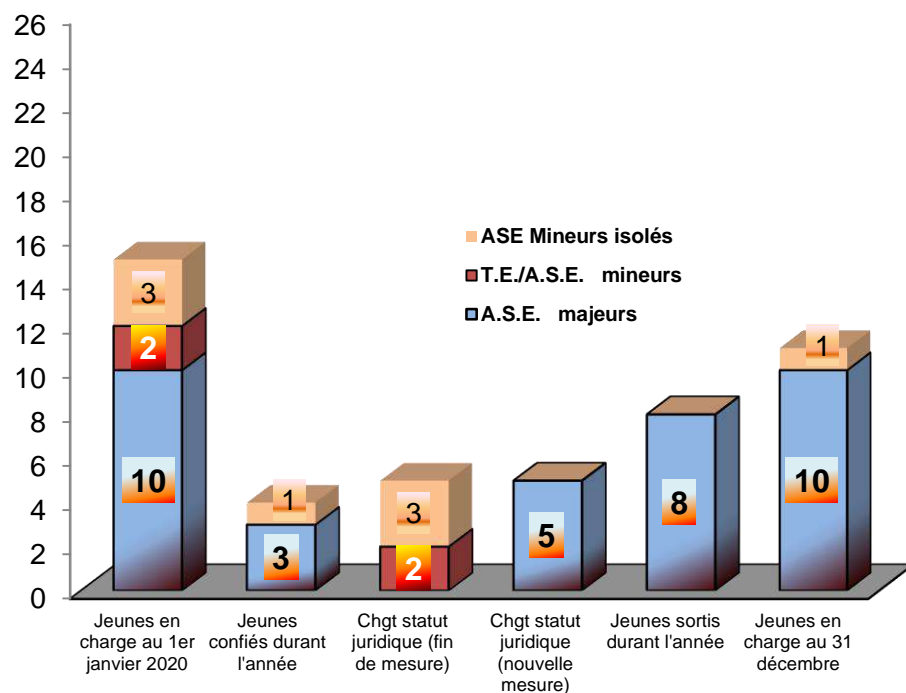
De 175 journées pour le S. A. M. I. E. L'activité correspond à la présence continue de 26 jeunes pour un taux d'occupation de 101.86 %

# EVOLUTION DES EFFECTIFS



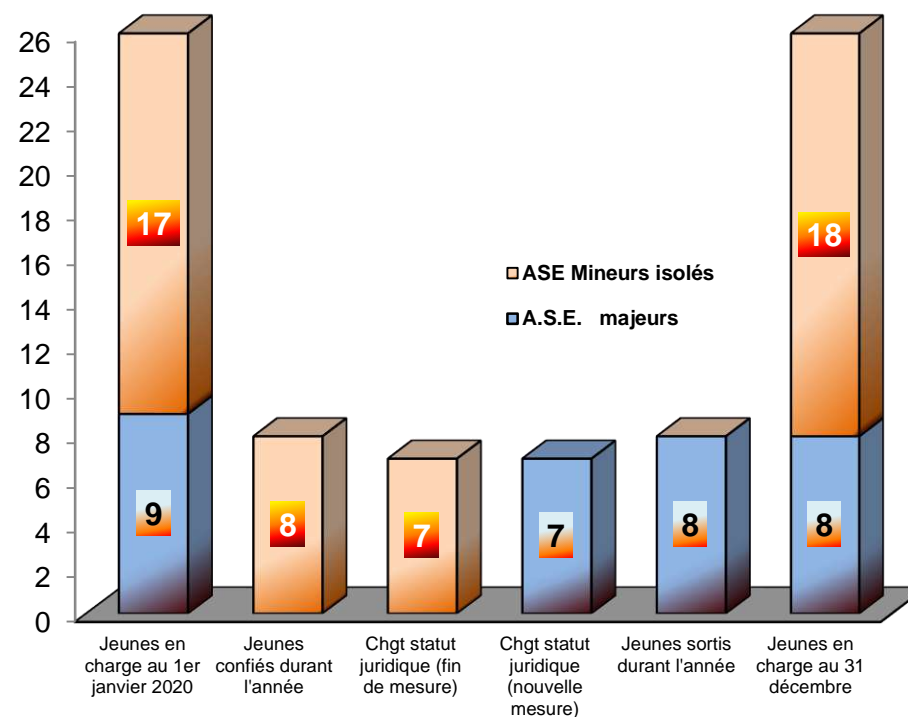
## Evolution des effectifs par services

Le Service d'Aide à l'Autonomie



Pour le S. A. A., 19 jeunes ont été suivis sur l'année. On remarque que le 1<sup>er</sup> trimestre a été une période d'intense activité. Nous notons ensuite une baisse progressive sur le 2<sup>ème</sup> trimestre pour terminer l'année avec 11 jeunes au 31/12/2020

Le Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Etrangers



26 jeunes ont été accompagnés par le S. A. M. I. E. On remarque que l'activité est constante sur les deux semestres

# Accompagnement et Autonomie

## **Le confinement : un moment partagé et aussi un moment d'isolement.**

Confiner c'est contraindre quelqu'un à rester dans un espace limité ; l'enfermer.

Toutefois, quand toute la société est confinée et donc « enfermée » et doit abandonner l'espace collectif, d'autres espaces se réinventent et deviennent collectifs et partagés de manière plus ou moins harmonieuse. Comme les réseaux sociaux, les espaces virtuels (Zoom, WhatsApp, Skype) ou les espaces de confinement : la maison et les institutions avec hébergement.

Le cœur de notre travail psycho-éducatif au SAA/SAMIE est d'accompagner des jeunes dans un aller et retour constant d'un territoire subjectif à un territoire partagé. Les accompagner dans la traversée d'un état d'enfant placé, objet de son placement ou de son déracinement, soumis à des impératifs sociaux et familiaux, à sujet en devenir qui sera appelé à la position d'adulte. Acteur et porteur d'un désir et d'un projet d'avenir pour soi. Avec évidemment, l'étayage assuré et attentif des professionnels afin de permettre aux jeunes des expériences en toute sécurité, un accroissement de l'estime de soi et la reconnaissance des savoirs et compétences. Etayage qui tend à s'éloigner au fur et à mesure de l'assurance conquise par les jeunes.

Expérimenter c'est donc faire dialoguer l'espace extérieur et objectif avec l'espace intérieur et subjectif. Partant de leur histoire, leurs qualités et leurs capacités et les aider à se faire confiance, élargir leurs appétences et capacités d'apprentissage dans la cité et avec l'autre. Ouvrir un espace de rencontre et parfois de contradiction entre les projections, les peurs, les croyances personnelles, les acquis, les capacités et l'autre, les exigences, les compromis et les frustrations éventuelles de toute action.

La période de confinement a posé une injonction externe à ralentir et même stopper de manière collective ce mouvement d'expérimentation.



La particularité du SAA/SAMIE se caractérise par son mode d'intervention : une équipe à la fois en milieu ouvert et en internat. Nous suivons des jeunes dans une structure collective : la résidence St Louis et dans des appartements éclatés partout dans un rayon de 70 km : Blois, Orléans, Salbris, Tours....

Pendant le confinement, la Résidence St Louis est devenue le territoire d'expérimentation et pratiquement le seul espace de circulation des jeunes du service. Nous avons investi ce territoire et augmenté le temps de présence des intervenants : traditionnels et d'autres nouveaux (éducateurs d'autres services de l'ACESM, SPS, bénévoles...).

Le suivi de jeunes en milieu ouvert, dans les appartements individuels, Cottage, FJT, a été beaucoup fait par des visites et par téléphone. Certains jeunes sont aussi venus à la Résidence pour des aides et accompagnements divers.

Le but était de soutenir au maximum les jeunes privés de scolarité et d'activités, d'animer la vie quotidienne, de proposer des accompagnements et animations qui ponctuent la vie.

Il était aussi primordial de les accompagner et d'assurer une veille sur leur santé psychique :

- Les angoisses liées à ce temps suspendu, à la maladie, la mort, la vulnérabilité, les limitations, la soumission de nos décisions individuelles au profit des normes externes, parfois opaques....
- Les angoisses et les incertitudes devant un virus dont la contagion, la prise en charge et les effets de la maladie étaient inconnus et anxiogènes.
- La préoccupation avec les familles lointaines, l'incertitude et le manque d'information fiable.

La compréhension du monde, notre pouvoir d'agir et la temporalité ont subitement changé. L'arrêt global des activités a interféré dans la formulation et projection des projets scolaires, professionnels... Certains projets se sont modifiés et d'autres se sont arrêtés. Nous avons observé différentes manières d'appréhender cette crise. Nous étions tous confinés, vivant une expérience partagée, mais avec différents impacts dans nos vies matérielles et psychiques.

**Pour ceux qui étaient isolés, dans leur logement individuel, nous avons observé un repli sur soi qui a pris trois manifestations :**

- Certains ont souffert de cela et ont exprimé de la tristesse, de la solitude et de la souffrance du manque de liens. La certitude et l'angoisse d'être seuls au monde. L'expérience de vivre sans lien familial avec comme seul lien étayant, celui du professionnel a été très douloureux pour certains jeunes, renvoyant massivement leur profonde solitude et leur sentiment d'abandon.
- D'autres focalisaient plutôt dans leur perte d'autonomie, la perte d'un temps précieux d'apprentissage, de réalisation des projets et d'accomplissement professionnel dans une temporalité inexorable de la fin de la prise en charge.
- Pour d'autres encore, où la pression du projet de vie était perçue comme maximale, ce moment a été un moment paisible. Une pause déculpabilisante, un « anxiolytique » majeur : « tout le monde est en panne ou ralentit et pas seulement moi. Les motifs s'imposent à nous, ce n'est pas de ma responsabilité. Tout va bien, je me repose ! ».

Nous n'avons pas observé des troubles majeurs, ni des passages à l'acte parmi nos jeunes. Certains ont aussi vécu un passage plus ou moins long dans les familles respectives. Pour certains cela a servi comme une prise de conscience de l'impossibilité d'une cohabitation et pour d'autres cela a signifié un apaisement des relations dû au caractère exceptionnel et sans enjeux (type fin de placement, changement du projet d'accueil...) de ce retour particulier, en famille.

**En ce qui concerne le collectif, la résidence, les réactions ont été aussi diverses.**

Peu des jeunes du collectif de la Résidence ont perçu notre présence comme oppressante. Ils ont perdu en liberté et cela a été parfois, source de tension et de dévoilement des fragilités personnelles jusque-là dissimulées.

Pour d'autres notre présence a été rassurante et la possibilité d'être accompagné dans une autre temporalité et dans une moindre tension de résultats. Des liens de confiance ont pu être tissés de manière plus importante.

Nous avons réalisé aussi des moments de libre parole pour pouvoir nommer les moments partagés et leur perception des évènements.

Ce moment particulier qui nous a saisi semble rentrer dans une nouvelle normalité dont les effets seront ressentis et compris dans l'avenir. Le travail du SAA/SAMIE s'est montré solide et étayant grâce à la grande qualité des professionnels et les liens de qualité, tissés avec les jeunes préalablement. Nous avons traversé ces moments de manière plutôt sereine, malgré toutes les incertitudes et doutes.

**Ainsi, l'année 2020 a été rythmée par les différentes étapes de la gestion de la crise sanitaire. Nous pouvons distinguer 3 périodes liées à cette crise :**

### **La période de confinement de mars à mai en raison de la pandémie de la covid-19 :**

Prioritairement, les professionnels du SAA-SAMIE se sont recentrés sur les missions de la résidence Saint Louis pour répondre aux contraintes liées à l'hébergement et veiller à la mise en place des mesures sanitaires.

Pour ce faire, nous avons réorganisé l'utilisation de nos locaux et nos plannings d'intervention afin de couvrir toutes les plages horaires du lundi au dimanche avec une présence soutenue en matinée et en soirée. Des salariés volontaires du CESS et du SPS (alors en télé travail) ont été mobilisés pour compléter l'effectif existant ainsi que des étudiants bénévoles pour l'accompagnement scolaire.

La Résidence est devenue de fait un lieu ressource pour une partie de l'ensemble des jeunes pris en charge.

Au regard de la charge de travail et la lourdeur du dispositif des cours en distanciel, nous avons priorisé l'accompagnement à la scolarité. Cela nous a permis d'avoir une idée beaucoup plus pragmatique des exigences et contenus scolaires et des difficultés rencontrées par les jeunes dans leur cursus. Nous avons ainsi proposé des accompagnements scolaires le plus adaptés possible à chaque jeune, en intégrant des bénévoles.

Des séances de loisirs, surtout de sport et de jeux de société ont été proposés correspondant aux attentes des jeunes.

La présence continue des adultes a permis aussi des temps de parole plus importants avec les membres de l'équipe et notamment la psychologue qui était en permanence sur la Résidence le temps du confinement.

Si les jeunes du SAMIE se sont largement retrouvés dans cette nouvelle organisation suffisamment sécurisée en cette période anxiogène, il n'en était pas de même pour celles et ceux vivant en logement individuel pour qui l'absence de liens sociaux a renforcé le sentiment de solitude et a révélé l'intensité de l'isolement.

Nous avons fait des suivis par téléphone et pour ceux qui étaient disponibles et pas dans une distance trop importante, nous avons proposé des temps d'écoute et d'accompagnement à la Résidence.

Pour les jeunes, dont le temps psychique et le temps du projet d'insertion étaient en décalage, ce temps d'arrêt a constitué un temps d'apaisement et de déculpabilisation. Pour d'autres où les projets étaient en voie de se réaliser ou d'autres pleinement engagés, les temps d'arrêt et de vacuité forcés ont provoqué de l'anxiété et la perception d'être entravés dans leur élan.

**La période de juin à août** a marqué un retour presque à la normale avec la fin du confinement et l'assouplissement des mesures sanitaires. Une timide reprise des activités a permis aux jeunes de terminer l'année scolaire, de passer les épreuves de CAP ou alors de reprendre une activité professionnelle.

En fin d'année scolaire, seulement trois jeunes sur 10 n'ont pas obtenu leur CAP. Un jeune avec un handicap et deux autres dont les problématiques familiales ont été trop encombrantes et/ou avec un niveau scolaire faible. L'un d'eux a redoublé son année et il est toujours en alternance dans la même entreprise.

Trois jeunes avec des limites cognitives et d'apprentissage ont été repérés par notre service et orientés à la MDPH. Ils ont obtenu le statut de travailleur handicapé. Deux de ces jeunes ont obtenu leur CAP et travaillent actuellement en milieu ordinaire sans utiliser leur RQTH.

En sa grande majorité les jeunes pris en charge par le SAMIE et le SAA excellent dans les matières professionnelles. Leur faiblesse étant les matières générales. Nombreux sont les jeunes qui arrivant dans notre dispositif sont illettrés ou simplement pas francophones. Ainsi, les jeunes doivent surmonter de nombreux obstacles : faire confiance à l'adulte, gérer la séparation avec les familles, affronter les traumatismes et divers problèmes de santé, intégrer les valeurs culturelles, apprendre la langue française, s'intégrer dans le monde du travail et d'autres défis liés à l'empressement de l'exigence d'autonomie dans un temps record. Tout cela peut encombrer leur capacité d'apprentissage et faire obstacle à leur santé psychique et leur insertion. Il faut parfois du temps pour se poser et se projeter dans une nouvelle vie. Réajuster leur psychisme et les capacités à être à nouveau dans un avenir possible. Se positionner de manière propice au travail éducatif.

## **Particularité du service durant juillet et Aout.**

Contrairement aux autres services de protection de l'enfance, les périodes de vacances scolaires au SAA SAMIE voient leur activité s'accroître alors que l'équipe éducative est réduite de moitié. En effet, dans nos services, ces périodes sont marquées par l'augmentation des démarches administratives en lien avec l'insertion scolaire et professionnelle (recherches d'affectation et orientations scolaires, d'employeurs et inscriptions diverses), ainsi que par la gestion du quotidien et des présences physiques plus soutenues à la Résidence (gestion des repas, permanences et soirées). Cela se faisant au détriment de la qualité de l'accompagnement proposé. Par exemple, aucune activité de loisirs n'a pu être proposée ni d'accompagnement individuel concernant les démarches auprès des consulats.

**Un renfort éducatif et un cuisinier sont indispensables pour répondre aux besoins des jeunes et au bon fonctionnement du service pendant la période d'été et ainsi se consacrer davantage à nos missions.**

## **La période de septembre à décembre**

Cette période marque la reprise scolaire, les débuts de formations professionnelles et la continuité de recherche de Contrats d'apprentissage pour d'autres jeunes. Cela se caractérise par une présence soutenue auprès des jeunes dans les différentes démarches à effectuer (achats de fournitures scolaires, inscriptions, rendez-vous avec les partenaires : CIO, Chambre de Métiers, CFA, Mission Locale, employeurs, lycées, collèges, inscriptions aux activités sportives et culturelles qui peuvent être compliquées au regard de leur situation administrative).

**Pour répondre aux besoins en termes de soutien scolaire et apprentissage du français, nous avons créé un partenariat avec le CRIA qui intervient à la résidence auprès de 6 jeunes qui se sont montrés assidus et investis. Parallèlement, certains jeunes fréquentent l'Atelier Scolaire et Technique de l'ACESM où ils bénéficient de soutien scolaires et d'activités manuelles et créatives. L'AST a permis de pallier à l'aménagement scolaire et professionnel lié à la crise sanitaire.**

La mise en place du couvre-feu fin octobre marque l'arrêt des activités extra-scolaires, de l'activité professionnelle et l'aménagement des scolarités en distanciel. Cela a instauré un climat pesant et anxiogène auquel l'équipe éducative a dû faire face.



## Diplômes obtenus par les jeunes

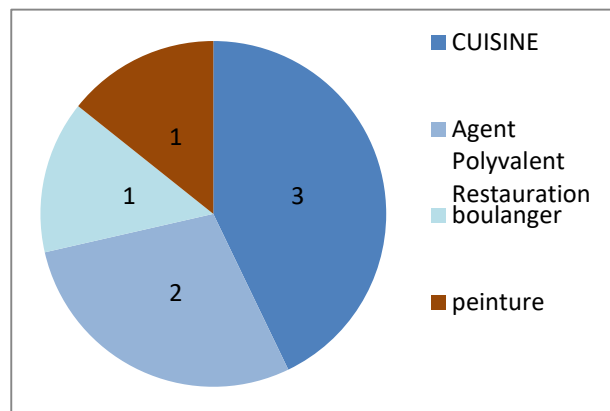
service	<b>S. A. A.</b>
BAC ES	1
BAC Pro	3
CAP	3
<b>Total général</b>	<b>7</b>

Les 3 jeunes du Service d'Aide à l'Autonomie ayant eu leur CAP sont 3 jeunes hommes ayant intégré nos services en tant que mineurs non accompagnés, bénéficiant d'un contrat jeune majeur

service	<b>S. A. M. I. E.</b>
<b>diplôme</b>	<b>8</b>
CAP	4
Brevet des collèges	1
CFG	3
DELF A1	1
<b>niveau</b>	<b>3</b>
CAP	3
<b>Total général</b>	<b>11</b>

## Les secteurs d'activités

### Les CAP obtenus

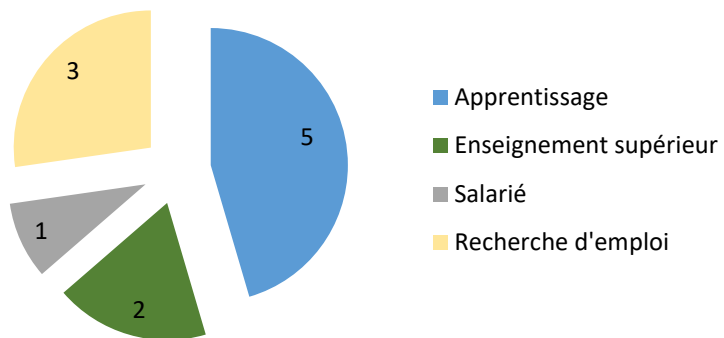


### Les baccalauréats obtenus

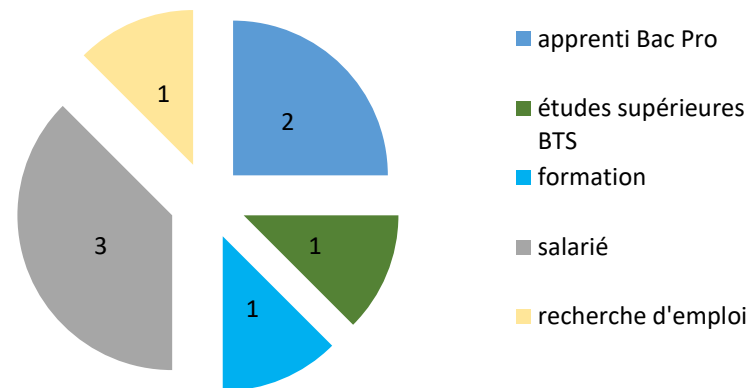
BAC ES	1
Accueil et relation clients et usagers	1
service à la personne	1
systèmes numériques	1

## La situation des jeunes suivis en 2020

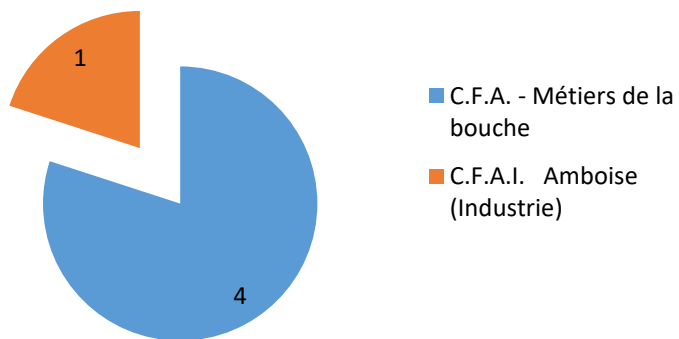
### SAA Les présents



### SAA Les sorties



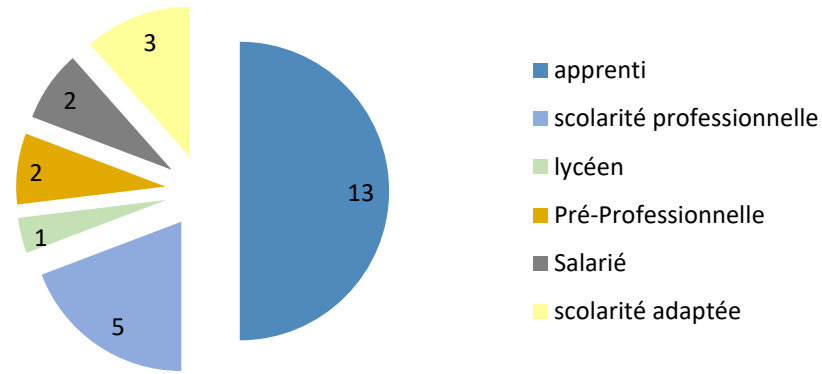
### SAA Les présents secteurs d'activités



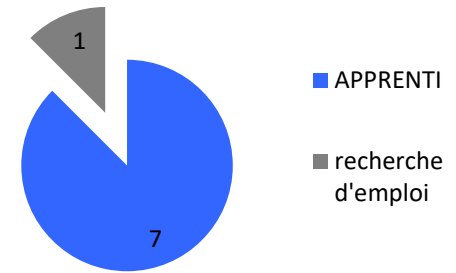
### Les sorties secteurs d'activités

Bac Pro électricité Amboise	2
BTS technico-commercial Paris	1
Formation assistante de vie aux familles Blois	1
<b>Total général</b>	<b>4</b>

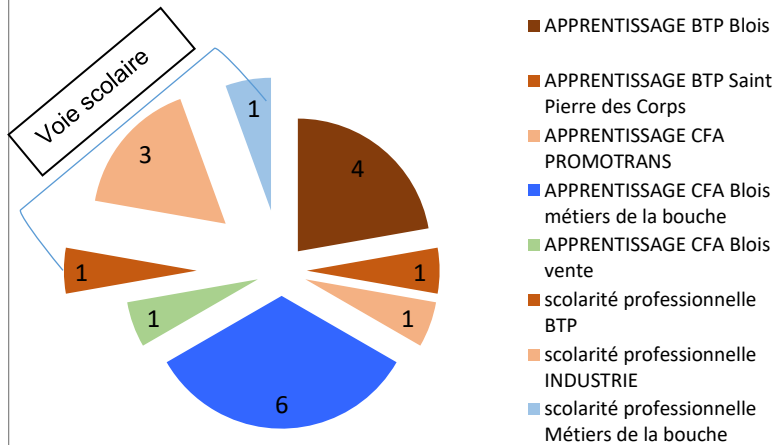
### SAMIE les présents



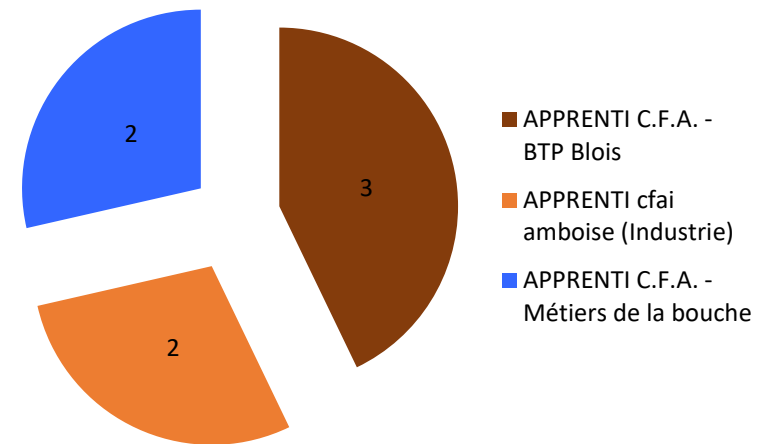
### samie jeunes sortis



### SAMIE les présents secteur d'activité



### SAMIE sorties secteur d'activité



## Accompagnement par l'éducatrice de l'Atelier Scolaire et Technique de L'A. C. E. S.M.

**Le mi-temps d'intervention de l'éducatrice scolaire est réparti de la façon suivante :**

Lundi (matin)	Mardi (matin)	Mercredi (10h-18h)	Jeudi (matin)	Vendredi (matin)
Apprentissage du français à l'aide d'ouvrages et de logiciels <i>FLE</i> <sup>1</sup> et/ou reprise des cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>• CFA</li> <li>• ARTP FLE</li> <li>• UPE2A</li> <li>• Autres formations</li> </ul>	REUNION DE SERVICE	Apprentissage du français à l'aide d'ouvrages et de logiciels <i>FLE</i> et/ou reprise des cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>• CFA</li> <li>• ARTP FLE</li> <li>• UPE2A</li> <li>• Autres formations</li> </ul>	Réunion de service ou prise en charge des jeunes dans les apprentissages ou aide aux devoirs...	Temps de préparation des supports, cours et planning de la semaine suivante, temps d'échange avec les professionnels par téléphone.

Depuis aout 2020, l'éducatrice scolaire ne circule plus entre les deux services : Atelier/SAMIE. Elle reçoit les jeunes à l'Atelier, dans la classe aménagée à cet effet.

En début d'année scolaire, les éducateurs du SAMIE ont été sollicités pour lister les jeunes qui avaient des besoins en apprentissage de la langue et en soutien scolaire. En retour, l'éducatrice scolaire a étudié toutes les demandes et proposé des créneaux sur un planning hebdomadaire. Elle a dû tenir compte des horaires de chacun, des périodes de regroupement au CFA, de stages pour les lycéens, des rendez-vous extérieurs. Ces plannings sont bien respectés par les jeunes.

L'éducatrice envoie aux éducateurs un planning tous les vendredis pour la semaine suivante. Des créneaux allant d'une à deux heures sont proposés selon les disponibilités de chacun. La bonne communication entre tous est la base du fonctionnement.

<sup>1</sup> FLE – Français Langue Etrangère

Avec le confinement du au COVID, la fermeture ou une activité plus restreinte des restaurants, les jeunes qui préparent le CAP peuvent se libérer sur d'autres créneaux que le mercredi, ce qui permet d'élargir les prises en charge sur la semaine. Les mercredis après-midi sont en priorité destinés aux lycéens bénéficiant de l'aide aux devoirs. Les plannings ne sont pas figés, en cas de besoin urgent, l'éducatrice trouvera une solution pour y répondre.

## Déroulé de l'activité scolaire

### Objectifs :

Quel que soit son niveau à son arrivée, scolarisé ou non, chaque apprenant doit pouvoir rapidement comprendre, apprendre et améliorer son français. L'objectif est d'atteindre le niveau B1 à l'oral et A2 à l'écrit selon le CECRL<sup>2</sup>, d'une part pour l'obtention d'un titre de séjour et, d'autre part, pour pouvoir intégrer une formation professionnelle.

*L'éducatrice scolaire encourage quotidiennement les apprenants et veille à valoriser leurs nombreux efforts, elle est ouverte à toutes les questions, il n'y a pas de sujets tabous.*

### L'activité de l'éducatrice scolaire :

**19 jeunes** inscrits en apprentissage, à l'ARTP FLE<sup>3</sup>, à l'UPE2A<sup>4</sup> au collège et au lycée, qui ont bénéficié d'une aide scolaire ou d'apprentissage en Français. Les niveaux varient entre A1.1 selon le référentiel du CECRL (grands débutants) à B2.

Ces apprentissages se présentent de la façon suivante :

- **5** d'entre eux viennent sur plusieurs créneaux hebdomadaires : inscrits au lycée ou en CAP, avec une suspension d'activité due à la crise. Ils ont aussi pu fréquenter l'atelier technique, et participer aux activités créatives proposées par l'éducatrice ou ses collègues, en alternance.
- **14** autres ont fréquenté l'Atelier une fois par semaine pour une séquence définie au préalable.

Le temps d'un créneau varie entre 1h00 à 2h00, avec une pause. Il est déterminé avec l'apprenant selon ses capacités.

---

<sup>2</sup> CECRL Cadre européen commun de référence pour les langues

<sup>3</sup> ARTP FLE Atelier de Remobilisation à Temps Plein à dominante Français Langue Étrangère

<sup>4</sup> UPE2A unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

Cette année, tous les jeunes du SAMIE étant inscrits dans des dispositifs scolaires et/ou professionnels, ils ont pu bénéficier d'un accompagnement complémentaire à temps partiel.

**Les interventions sont variées et les plus courantes sont :**

- L'apprentissage et perfectionnement en FLE en référence au CECRL, en utilisant divers supports, à l'oral au départ pour arriver progressivement à l'écrit. L'objectif est d'amener chaque apprenant à connaître un vocabulaire usuel, afin de communiquer et se familiariser avec les situations du quotidien, de s'adapter.
- L'enseignement des codes de la société, laïcité, droits et devoirs...
- L'aide aux devoirs, aux exercices...
- La reprise et explications des cours, dans tous les secteurs : *ARTPFLE*, *UPE2A*, CAP cuisine, Bac pro TISEC (*Technicien d'installation des systèmes énergétiques et climatiques*), CAP électricité, à partir des cours, mais aussi en reprenant les bases non acquises en français, mathématiques, anglais...
- La méthodologie : classer et ranger les cours avant de les travailler
- La rédaction des dossiers de stage en utilisant l'outil informatique, support de *CFG*<sup>5</sup>
- La mise en situation d'examen, en l'occurrence le *DELFA1*<sup>6</sup> : épreuves collectives et individuelles, chronométrées (cf. au tableau ci-dessous). Ensuite, pointer les lacunes et les retravailler.
- La préparation à *l'ASSR1*<sup>7</sup> et *l'ASSR2*<sup>8</sup>, initiation au code de la route basée sur des supports vidéo retravaillés à l'oral.
- Le repérage sur plan, meilleure connaissance de la ville pour y circuler, mise en pratique.
- Rédaction d'un CV et lettre de motivation en vue de stages et d'orientation professionnelle. Il sera envoyé aux éducateurs référents pour l'utiliser lors des démarches auprès des entreprises.
- L'utilisation de l'outil numérique : découverte et initiation à l'informatique, recherches diverses.

---

<sup>5</sup> CFG Certificat de Formation Générale

<sup>6</sup> DELF A1 Diplôme d'Études en Langue Française de niveau A1

<sup>7</sup> ASSR1 attestation scolaire de sécurité routière de premier niveau

<sup>8</sup> ASSR2 attestation scolaire de sécurité routière de premier niveau



- La Médiathèque Maurice Genevoix : tous les mercredis matin en début d'année et ponctuellement depuis septembre. Certains jeunes ont utilisé les cabines individuelles pour travailler sur le logiciel gratuit FLE\* pour l'apprentissage et le perfectionnement. Cette méthode est ludique. L'éducatrice circule d'une cabine à l'autre selon les besoins. Se rendre à la médiathèque, c'est aussi pouvoir emprunter des livres, des CD ou des films, accéder à l'outil numérique. Chaque jeune possède sa propre carte pour ensuite l'inciter à pouvoir y revenir autant qu'il le souhaite.

On constate, à la différence des années précédentes, que les jeunes allophones, avant d'être intégrés au SAMIE, ont parfois longuement séjourné à l'hôtel. Ils ne sont pas restés inactifs, ils se sont organisés pour apprendre les rudiments du français, souvent avec les autres résidents ayant plus de bases qu'eux. Certains ont même démarré un apprentissage. Auparavant, les séjours dans les hôtels étaient plus courts et les jeunes arrivaient sans maîtriser la langue.

### **L'éducatrice scolaire organise le planning de 3 bénévoles issus du CRIA\* :**

En janvier et février, un bénévole, en place depuis plusieurs années, a poursuivi son activité en FLE\* et à la préparation au CAP de cuisinier pour un jeune.

Lors de sa formation au CRIA\*, l'éducatrice a rencontré, entre autre, deux bénévoles qui souhaitent s'investir à l'atelier en FLE\* auprès de deux jeunes allophones. Depuis octobre, elles viennent toutes les semaines. Leurs interventions sont préparées ensemble et les sujets sont complémentaires.

# Accompagnement psychologique

Il est maintenant amplement accepté que les jeunes pris en charge par la Protection de l'enfance sont des enfants qui ont subi des traumatismes importants pouvant être considérés comme des **traumatismes simples** : accidents, catastrophes, parcours d'exile ou des **traumatismes complexes** dont l'accumulation séquentielle des traumatismes s'étale sur une vie : des troubles de l'attachement qui vont des négligences, abus, tortures, humiliations, en passant par des violences sur sa personne, violences conjugales, climats incestueux à des agressions sexuelles et/ ou incestuelles.

Les jeunes pris en charge par le SAA/ SAMIE ne sont pas éloignés de ces problématiques. Placés depuis leur tendre enfance ou suite à des crises familiales ou mouvements migratoires, nous ne devons pas faire la différence : il s'agit des jeunes qui ont subi à un moment de leur vie des traumatismes, simples ou multiples qui exigent un placement et une protection.

Les défis sont immenses, nous exigeons beaucoup des jeunes dont les parcours ont été des plus difficiles et dont l'étayage psychosocial affectif est très fragile. Ainsi, Il est important de signifier qu'un accompagnement de qualité leur permet de développer d'immenses aptitudes de résilience. Les jeunes par le SAA et/ou le SAMIE peuvent témoigner de leurs parcours remarquables.

Au-delà des jeunes qui ont des symptômes clairement identifiés comme Post Traumatiques tels que hyper vigilance, flash-back, manifestations anxieuses, pensées reviviscentes, difficultés à ressentir les émotions, la plupart des jeunes manifestent leur souffrance par des somatisations (maux de ventre, tête), énormément de difficulté d'endormissement, problèmes de conduite alimentaire, des comportements d'opposition et refus d'entrer en relation, des formes dépressives, de consommation des substances (alcool, cannabis), des difficultés d'apprentissage, des sentiments de persécution. Toutefois, il y a peu de conduites ordaliques ou violentes.

En général les somatisations constituent une grande partie de nos accompagnements sanitaires, psychologiques et même d'insertion. L'absentéisme scolaire, par exemple, a souvent des « déclencheurs » somatiques. Il est souvent difficile d'accepter que les souffrances bien réelles se manifestant sur le corps ont comme origine des blessures psychiques. Si le temps de réalisation du diagnostic est long, le parcours nécessaire à l'acceptation de cette idée l'est tout autant.

Nous savons tous que les souffrances liées aux traumatismes peuvent paralyser et encombrer à jamais une vie. Nous savons aussi que reconnaître, accepter ses souffrances et demander de l'aide n'est pas aisé. **Nous ne pouvons pas imposer des soins. Pour que la demande puisse surgir et que commence le processus de désenchevêtrement des fils qui l'attachent aux événements traumatiques, il ne suffit pas que la souffrance soit insupportable ; il faut une rencontre, un lieu où déposer son histoire et le moment favorable pour le faire.**

Mon travail avec les éducateurs est de les accompagner dans ce parcours où les maux peuvent être mis en mots. Les accompagnements santé sont très nombreux. Les maux sont largement étudiés et investigués par des spécialistes de la pédiatrie et de la médecine adulte puisque les diagnostics ne sont pas les mêmes selon l'âge et le développement de l'enfant. Ces suivis sont énormément chronophages, mais fondamentaux. Ils permettent l'établissement des liens d'attachement et de confiance, de la médiation avec les soignants et l'accompagnement dans le processus de compréhension et d'intégration des soins. Des diagnostics sont posés, et parfois il reste des souffrances, très encombrantes, dont l'étiologie s'avère d'origine somatique. Au cours de ce processus, les échanges sont abondants et peu à peu, au cours des diagnostics, des interventions, l'enfant intègre que la souffrance physique peut avoir comme fondement les traumatismes psychiques et que cela se soigne aussi.

**En dehors du frein personnel, un autre frein majeur concerne la rareté des lieux de soin pour les traumas. Ces services sont rares dans la région. Encore plus les lieux qui intègrent la question de la Trans culturalité.**

Nombreux sont les jeunes suivis qui ont des prises en charge antérieures à leur arrivée au SAA/SAMIE par l'Hôpital, le CMP, VRS et des thérapeutes en libéral. Ces suivis sont parfois fragilisés par l'envie magique de tourner la page ; faire table rase des suivis de l'enfance pour pouvoir passer au statut d'adulte. Quelques suivis s'arrêtent. Toutefois, quelques jeunes ont fait des véritables alliances thérapeutiques avec leur clinicien et il est extrêmement important d'assurer la continuité de ce processus.

Cette année deux orientations à des soins spécifiques à la prise en charge des traumas ont été opérés : un jeune au Centre de Traumatismes de l'Hôpital de Tours et un autre à l'Hôpital de Blois.

**Prenons ci-après une de ces situations où ce cheminement sanitaire est mis en évidence.**

*(Il est important de souligner que nous avons mis presque un an pour mettre en place des soins pour ce jeune et que la prospérité de ce parcours est dûe à un travail de « haute couture », où chaque institution : SAMIE, Psychiatre libéral, équipe de l'Hôpital, ASE, MECS, CMP, représentée par ces professionnels, a bâti cette prise en charge sur mesure, pour ce jeune, et avec lui).*

Janvier 2010

- **Arrivée de Barak (nom fictif) au SAMIE après un périple migratoire de 2 ans.**



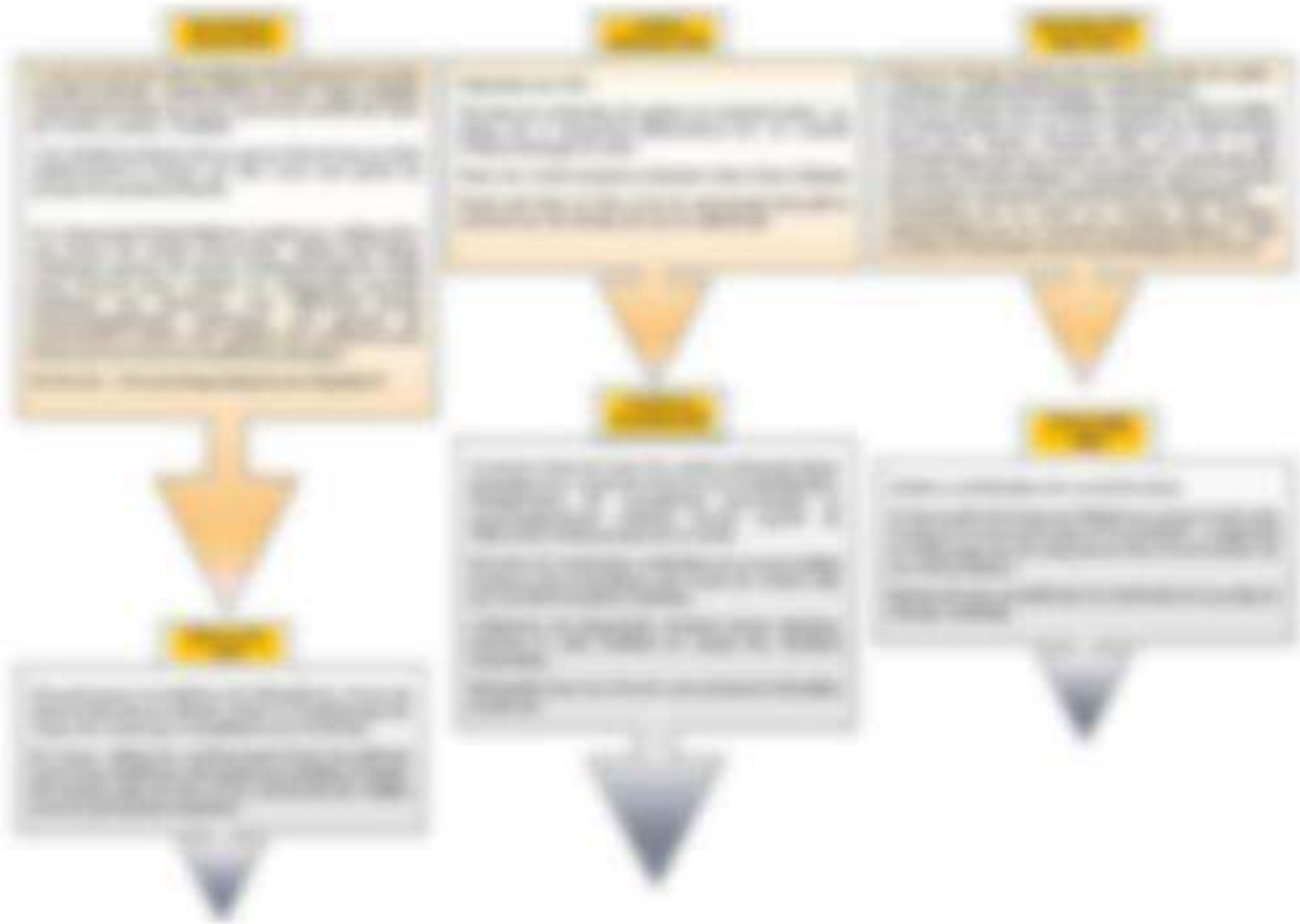
# **Quelques parcours de jeunes**

**KAREN, Orléans**, arrivée à l'approche de ses 18 ans, elle aura 21ans mi-septembre 2021





Denis, résidence S. A. M. I. E. , arrivée à 15 ans et 3 mois, présent depuis un an au 31/12/2020



# L'équipe du S. A. A. – S. A. M. I. E.

## En chiffres

Direction 0.40

Chef de service 1.00

Secrétariat 1.00

**Educateurs 7.50**

- Educateurs suivis jeunes 6.00
- Educateur Atelier Scolaire et Technique 0.50
- Educateur en 2ème année d'apprentissage 1.00

Psychologue 0.50

Maîtresses de maison 1.00

**Surveillants de nuit 2.149**  
( 2 ETP + 1.149 de remplacement)

Services généraux 0.70

### Les mouvements de personnel

